

**Mesures sanitaires en vigueur pour les célébrations dans les églises :**

- Désinfection obligatoire des mains à l'entrée et la sortie avec du gel hydro alcoolique mis à disposition.
- Chacun vient porteur d'un masque : **port du masque obligatoire !**
- Tous les sièges peuvent être occupés - **fin des jauges mais pas des gestes barrières.**
- **Pas de pass sanitaire pour les activités culturelles !**

<b>Samedi 29 janvier</b>	<b>Saint Gildas</b>	<b>Jeudi 3 février</b>	<b>Saint Blaise</b>
<i>69<sup>ème</sup> Journée mondiale des malades de la lèpre</i>		08 h 30	Messe à Chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
17 h 45	Messe à l'église de VISAN	14 h 00	Adoration à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
19 h 00	Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention du défunt Michel MEYER	19 h 30	Équipe Notre-Dame Enclave I (E.N.D.) chez Marie-Jo et Alain MEYERS
<b>Dimanche 30 janvier</b>	<b>4<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire</b>	<b>Vendredi 4 février</b>	<b>Bx Marie-Eugène de l'Enfant Jésus Sainte Véronique</b>
<i>69<sup>ème</sup> Journée mondiale des malades de la lèpre</i>		09 h 30	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS
09 h 30	Messe à l'église de RICHERENCHES	18 h 00	Messe à la chapelle Sainte Rose à VISAN précédée du chapelet
10 h 45	Messe à l'église de VALRÉAS Baptêmes d'Aimée BERNOUX et Margaux MOREAU à l'intention de William et Manon, Raphaëlle Jean-Louis, Madeleine BLANC Henri BARBELENET et pour les âmes du purgatoire délaissées	<b>Samedi 5 février</b>	<b>Sainte Agathe</b>
11 h 00	Messe à l'église de GRILLON	17 h 45	Messe à l'église de RICHERENCHES à l'intention d'Antonio LAGO (12 <sup>ème</sup> anniversaire de son décès)
<b>Lundi 31 janvier</b>	<b>Saint Jean Bosco</b>	19 h 00	Messe à l'église de VALRÉAS
14 h 00	Équipe liturgique de Suzanne BATHELIER	<b>Dimanche 6 février</b>	<b>5<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire</b>
18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention de Jean DRAGON	09 h 30	Messe à l'église de VISAN
20 h 15	Groupe de prière à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS	10 h 45	Messe à l'église de VALRÉAS à l'intention de Raphaëlle, Jean-Louis, Madeleine BLANC William et Manon pour les âmes du purgatoire délaissées
<b>Mardi 1<sup>er</sup> février</b>	<b>Sainte Brigitte de Kildare</b>	11 h 00	Messe à l'église de GRILLON Fête patronale Sainte Agathe
09 h 00	Réunion de la Société St Vincent de Paul (S.S.V.P.) à la salle Cardinal Maury à VALRÉAS		
15 h 30	Chapelet à l'église de RICHERENCHES		
18 h 15	Messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS à l'intention de la santé de Fabiola		
19 h 30	Équipe Notre-Dame Enclave II (E.N.D.) chez Michèle et Alain DELAYE		
<b>Mercredi 2 février</b>	<b>Fête de la présentation du Seigneur</b>		
08 h 30	Pas de messe à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS		
10 h 30	Adoration à la chapelle de l'hôpital de VALRÉAS et Confessions avec le Père Tellis jusqu'à 12 h suivies d'un temps de louange jusqu'à 12 h 30		
18 h 15	Bénédictio des cierges devant la crèche blanche suivie de la messe à l'église de VALRÉAS		



« Jésus, comme Élie et Élisée, n'est pas envoyé  
aux seuls Juifs. »

Luc 4, 21-30

# Bulletin Inter Paroissial

de l'Enclave des Papes - Grillon - Richerenches - Valréas - Visan

Courriel : [paroisse-de-valreas@orange.fr](mailto:paroisse-de-valreas@orange.fr) Presbytère de VALRÉAS : 04. 90. 35. 02. 59.

Site internet : <https://www.enclave.paroisse84.fr> ou tapez Paroisse de Valréas dans votre navigateur



## EVENEMENTS ET INVITATIONS

N° 1254 2022.01.29

**FUNÉRAILLES** : à VALRÉAS, Marc BOUCHARD 85 ans - Annie TESTUD 59 ans - Madeleine SCHAUSS née LE FLOHIC 90 ans.  
À GRILLON, Michel PORCIERO 58 ans. Nous les portons dans nos prières avec leur famille et leurs proches.

**LA CRÈCHE BLANCHE** : c'est le 2 février que prend place, éphémère mais chargée de pédagogie visuelle et de sens spirituel, "la crèche blanche". La coutume veut que la crèche de Noël traditionnelle soit remplacée par l'illustration du passage de l'Écriture qui relate la cérémonie juive, 40 jours après la naissance d'un garçon premier-né, où Jésus fut présenté à Dieu son Père, dans le Temple de Jérusalem. Il y est proclamé « Lumière des Nations » par le prophète Siméon, d'où la fête de la Chandeleur ou fête des Lumières.

**Pourquoi ce nom de "crèche blanche" ?** La raison en est qu'on tendait des draps blancs pour masquer la crèche de Noël pas encore démontée ; ces draps servaient alors de fond à la reconstitution de la présentation du Seigneur au Temple, avec des personnages spécifiques ou des santons que l'on rhabillait spécialement pour la circonstance.

**La crèche blanche de GRILLON et celle de VALRÉAS seront visibles du 2 au 9 février.**

Venez vite les voir avant que les santons ne retrouvent dans leur emballage, un repos bien mérité !

À VALRÉAS, la messe de la Chandeleur à l'église Notre-Dame de Nazareth sera célébrée le mercredi 2 février à 18 h 15.

Elle débutera devant la crèche blanche avec la bénédiction des cierges. Depuis 1997, le 2 février est aussi la journée de la vie consacrée.

**ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT-JEAN LE BAPTISTE** : la période d'inscription pour la rentrée 2022 est ouverte.

Toutes les familles intéressées pour connaître notre projet et nos locaux seront les bienvenues comme suit :

**Lycée professionnel et centre de formation** (de la 4<sup>ème</sup> professionnelle au BTS) : vendredi 4 février de 16 h 30 à 19 h 30

**Collège et Lycée** (de la 6<sup>ème</sup> au BAC) : samedi 5 février de 9 h à 12 h sur rendez-vous au 04. 90. 35. 01. 65.

**École** (de la toute petite section au CM2) : samedi 26 mars de 9 h à 12 h

**POURQUOI MANGE-T-ON DES CRÊPES LE 2 FÉVRIER ?** : le jour de la Chandeleur, nous mangerons des crêpes. Mais pas seulement. Zoom sur 3 traditions de cette fête.

- **Les crêpes, symbole du Salut** : pourquoi manger des crêpes le jour de la Chandeleur ? C'est une tradition bien ancienne qui remonte aux premiers siècles de notre ère : on se servait de la farine excédentaire de ce début d'année pour confectionner des crêpes, symbole de prospérité pour l'année à venir. C'étaient des galettes, appelées aussi « oublies ». On dit aussi que le pape Gélase I<sup>er</sup>, qui avait institué cette fête en 492, avait distribué des crêpes aux pèlerins venus nombreux à ROME ce jour. **Par leur forme ronde, les crêpes rappellent le soleil.** Elles annoncent non seulement un soleil plus présent une fois le solstice d'hiver passé, les jours rallongeant depuis. **Les crêpes se rapportent à cette lumière, rappelant celle apportée par le Christ venu éclairer et sauver tous les hommes. Une lumière qui ne s'éteint jamais.**

- **Les cierges, signe de lumière dans les cœurs** : les chandelles portées en procession, lors de la messe du 2 février, ont donné le nom de Chandeleur. Elles rappellent l'accueil fait au Temple par Siméon à l'Enfant Jésus, « Lumière pour éclairer les nations ». Les cierges sont bénis et peuvent être rapportés à la maison en signe de protection du foyer, puisque leur lueur veut signifier que le mal est éloigné. Pour bien montrer ce combat entre le bien et le mal, les chrétiens avaient pour tradition de faire une grande procession de pénitence à ROME. Elle commençait à l'aurore et devait se faire à la lueur des cierges. **Cette procession représentait le voyage de Joseph, de Marie et de l'Enfant Jésus pour aller au Temple de JÉRUSALEM.** Ils se conformaient ainsi aux rites juifs et venaient consacrer leur premier-né en l'offrant à Dieu au Temple de JÉRUSALEM.

- **Les chandelles, signe de Jésus, Fils de Dieu fait homme** : ce n'est un secret pour personne, la chandelle est composée de cire et de feu. Elle rappelle ainsi les deux natures du Christ : la cire représente sa nature humaine et le feu signifie sa nature divine. Vingt ans avant l'instauration de cette fête, le concile de CHALCÉDOINE (451) avait justement spécifié « un seul et même Christ, Fils unique et Seigneur, en deux natures » : **nature divine** puisqu'il est engendré par le Père et **nature humaine** parce qu'il est né d'une femme, la Vierge Marie. C'est le grand mystère de l'Incarnation.

**ANNIVERSAIRE** : à l'occasion des 100 ans de l'ordination et de l'entrée au Carmel du bienheureux Père Marie-Eugène, vous êtes tous attendus à Notre Dame de Vie les 4 et 5 février 2022, afin de rendre grâce pour ces deux événements qui expriment sa réponse à l'appel de Dieu. **Messe d'Action de grâce présidée par Mgr François FONLUPT le vendredi 4 février à 18 h 30 à la chapelle Sainte Émérentienne à VÉNASQUE** : <https://www.diocese-avignon.fr/Un-double-centenaire-pour-le-Bienheureux-Marie-Eugene-de-l.html>

**SAINT IRÉNÉE DE LYON DEVIENT 37<sup>ème</sup> DOCTEUR DE L'ÉGLISE** : le pape François a officiellement déclaré vendredi 21 janvier saint Irénée, évêque de Lyon du II<sup>e</sup> siècle, Docteur de l'Église. C'est une annonce qui était attendue. Il y a donc désormais cinq Docteurs de l'Église français. Le 7 octobre dernier, le pape François avait déjà annoncé qu'il déclarerait saint Irénée de LYON « docteur de l'Église avec le titre de Doctor unitatis [docteur de l'unité, en latin] ». Deuxième évêque de Lyon, entre 177 et 202, saint Irénée s'est illustré par sa dénonciation de l'hérésie dualiste qui affirmait que les êtres humains sont des âmes divines emprisonnées dans un monde matériel. Soucieux de l'unité de l'Église, il est en revanche intervenu auprès du pape pour empêcher d'excommunier les communautés qui fêtaient Pâques à une autre date que l'Église romaine. **Son désir de sauver l'unité des chrétiens et de transmettre la véritable foi** l'a poussé à écrire de nombreuses lettres. Elles sont devenues rapidement un ouvrage en cinq livres nommé **Adversus haereses (Contre les hérésies)**. Avec cet ouvrage, il est aussi devenu le tout premier auteur chrétien à parler des « Évangiles » et à s'interroger sur leur nombre. **Le message intellectuel et spirituel de ce géant du christianisme primitif est toujours actuel.** Actuellement, l'Église compte **36 Docteurs de l'Église dont quatre Français** : saint Bernard de CLAIRVAUX, Hilaire de POITIERS, François de SALES, Thérèse de LISIEUX. Seul Grégoire de NAREK (954 environ -1010 environ), poète et philosophe d'Arménie, a été proclamé Docteur par le pape François en 2015.